



Paris, le 19 décembre 2011

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

MINISTRE

Situation des cinémas itinérants

M. Jean-Pierre SUEUR appelle l'attention de M. le Ministre de la Culture et de la communication sur la situation des cinémas itinérants. Ceux-ci jouent un rôle essentiel pour permettre l'accès aux œuvres cinématographiques dans les petites communes et dans le monde rural. Ils sont confrontés à la nécessité de modifier leurs dispositifs techniques, compte tenu de la généralisation de la numérisation. Or, alors que des mesures ont été prises et mises en œuvres pour aider les cinémas d'art et d'essai et les salles fixes ne comportant qu'un seul écran à faire face au coût de cette numérisation, aucune mesure de ce type n'a été décidée pour les cinémas itinérants, en dépit de la qualité de l'action culturelle qu'ils mènent dans les petites communes et dans le monde rural, et qui est avérée. Il lui demande en conséquence quelles dispositions il compte prendre et dans quels délais – qu'il espère les plus brefs possibles – afin que les cinémas itinérants puissent bénéficier d'aides à la numérisation.